## Communiqué de presse

## Montpellier, le 4 mai 2020



FSU
Maison des syndicats
474 Av Henri II de Montmorency
34 000 MONTPELLIER
Tél 04 67 15 00 91 – Port 06 03 74 68 85
e-mail fsu34@fsu.fr

## Dé-confinement des écoles : l'impréparation inquiétante du rectorat de l'académie de Montpellier.

Mercredi 29 avril au soir, Mme la Rectrice de l'académie de Montpellier repoussait pour la troisième fois la tenue du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail Académique (CHSCTA) dont l'ordre du jour était la préparation du dé-confinement dans les écoles, les collèges et les lycées de l'académie Montpellier. L'annonce de ce report est d'autant plus incompréhensible que dans les autres académies de France des CHSCT se sont tenus afin de préparer le plus tôt et le plus sérieusement possible la mise en place de la réouverture des écoles.

L'entrave, par Mme la Rectrice, du bon fonctionnement des instances académiques de dialogue social a pour conséquence d'empêcher la tenue des instances départementales, indispensables pour fixer les conditions sanitaires, organisationnelles et pédagogiques à la reprise de la classe en présentiel dans l'enseignement primaire.

À l'heure actuelle, un CHSCT Académique doit se tenir mardi 5 mai et des CHSCT départementaux doivent avoir mercredi 6 et jeudi 7 mai. Le calendrier fixé ne permettra pas, en l'état actuel, la prise en compte localement des préconisations actées par les instances.

A une semaine de la réouverture programmée des écoles, il est encore impossible de savoir comment les professeurs des écoles récupéreront leurs équipements sanitaires le matin du 11 mai.

Les mairies ne connaissent pas les modalités d'organisation des écoles (horaires, surveillances, repas, nombre d'enfants attendus...), ce qui rend impossible toute projection fiable sur l'organisation de l'accueil périscolaire ou de la demi-pension.

Les personnels de l'éducation nationale n'ont reçu aucune information de la part du rectorat ou des DSDEN permettant le repérage de ceux d'entre eux qui, en raison d'une pathologie à risque, ne pourraient assumer leur service en présentiel.

Ce climat est anxiogène pour l'ensemble de la communauté scolaire et compromet l'accueil des élèves dans la semaine du 11 mai.

Déjà, localement, des initiatives ont été prises par les mairies ou les circonscriptions pour pallier les défaillances des services de l'éducation nationale et créer les conditions matérielles d'une réouverture dans les délais du service public d'éducation nationale.

C'est pourquoi la FSU demande que le rectorat arrête que deux journées de pré-rentrée aient lieu les 11 et 12 mai dans les écoles, comme l'ont fait d'autres académies, afin de permettre aux conseils d'école de se réunir en présentiel avant toute reprise et de repousser la date d'accueil prévue des élèves partout où les conditions sanitaires le nécessiteraient.

La FSU dénonce fermement cette redéfinition du dialogue social ainsi que le refus manifeste, de la part du rectorat, de se donner les moyens de préparer au mieux le dé-confinement. La crise sanitaire exceptionnelle que nous connaissons suppose selon nous une application du Protocole national de sécurité sanitaire stricte et non négociable localement. Le calendrier précipité, le manque d'écoute des personnels du terrain et la réunion tardive des instances consultatives de l'Education Nationale par la Rectrice de l'Académie de Montpellier risquent de compromettre les conditions de réussite du dé-confinement dans notre Région. Ce sont les personnels des écoles, des collèges et des lycées mais aussi les enfants qui y sont scolarisés et leurs familles qui seront les premiers exposés à ces risques. La santé de tous n'est pas négociable.

Les personnels ne pourront être rendus responsables des manquements constatés au protocole sanitaire exigé du fait du flou entretenu par le Rectorat et les DSDEN dans cette période cruciale.